

#### L'ÉCOLE

#### CONSULTATION SUR LE CGE

La position de la SPV sur la large consultation relative au cadre général de l'évaluation

#### LA PLANÈTE ÉDUCATIVE

#### PROFS EN TRANSITION

Présentation d'un site qui regorge d'idées en lien avec le développement durable

#### L'ASSOCIATION

#### LA LANGUE EST PARTOUT

Toutes les occasions sont bonnes pour développer les aptitudes linguistiques

JAB - CH-1006 Lausanne

# MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°123 - JANVIER 2020

## ÉDITO

# ÉCOUTER 2019 POUR AGIR EN 2020

**L'année 2019 a été riche en événements et en revendications. Notamment, les thématiques de l'égalité et du climat ont été au centre des préoccupations de la population vaudoise et des syndicats. S'il faut concrétiser des éléments autour de l'école en 2020, il est urgent de réaliser des avancées sur les thèmes qui ont fait 2019.**

Lors de la rentrée scolaire en août 2019, la SPV a invité le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) à concrétiser les projets en cours (le Concept 360°, la consolidation de la LEO ou encore le numérique) tout en prenant le temps de construire avec les enseignantes<sup>1</sup> et de dégager de nouvelles ressources financières et humaines. Ça, c'est pour le versant scolaire.

D'un autre côté, en 2019, les grèves du climat et des femmes\* ont rassemblé respectivement 13 000 et 40 000 personnes à Lausanne. Les résultats aux élections fédérales ont confirmé ces revendications avec une augmentation significative du nombre de femmes et de représentantes des partis écologistes au parlement.

Sur les questions climatiques, le *Majuscules* proposera une rubrique spécifique sur cette thématique (cf. page 5). Par ailleurs, dans le cadre de la grève du climat prévue le 15 mai, la SPV souhaite suggérer des actions à mener lors de cette journée. Ce thème sera à l'ordre du jour de la prochaine Conférence des présidentes de la SPV. Jusqu'au 23 février, les collègues intéressées par la question climatique peuvent proposer des actions pour la prochaine grève du 15 mai au soussigné ([gregory.durand@spv-ud.ch](mailto:gregory.durand@spv-ud.ch)).

Le 14 juin 2019 a mis à l'honneur les femmes\* et dénoncé notamment les inégalités que peuvent subir ces dernières. Pour rappel, le président SPV avait soutenu que le « 14 juin » était au centre des

préoccupations quotidiennes au sein de la SPV. En effet, celle-ci a à cœur de défendre dans chacune de ses actions une profession majoritairement féminine (85% de femmes au primaire et 60% au secondaire I). Les 10 mesures pour une école de qualité adoptées en 2018 sont également à ce titre des revendications qui traitent de ces questions. En parallèle, la SPV travaillera avec sa faïtière (la FSF) pour négocier cette année avec le Conseil d'État sur ces thématiques.

De plus, la SPV proposera le 29 avril 2020 un forum pédagogique sur la question de la liberté et de l'autonomie de l'enseignante. Afin de contrebalancer des formations essentiellement orientées vers des techniques d'enseignement, le comité d'organisation du forum a préparé une journée de formation relative à la posture de l'enseignante. Des informations seront transmises début février. Sans aucun doute, une journée à ne pas manquer !

Ainsi, si 2019 a été l'année des manifestations, 2020 devra assurément être celle de l'action.

**Gregory Durand, président**

<sup>1</sup> La profession enseignante étant majoritairement féminine, il a été décidé de mettre cet éditto au féminin.

# CONSULTATION SUR LE CGE

Dans le cadre de la consultation sur le Cadre général de l'évaluation, la Conférence des présidents et le Comité cantonal ont adopté en décembre 2019 la position suivante. De plus, chaque association professionnelle SPV transmettra sa réponse avec ses spécificités. Suite à cette consultation, la SPV demandera la mise sur pied d'une séance de négociation avec le Département.

## 2. Portée et contenu du Cadre général de l'évaluation

**2.1** Quelle est votre opinion quant au fait que le Cadre général de l'évaluation se focalise essentiellement sur l'évaluation sommative, à savoir sur les conditions de promotion, d'orientation, de réorientation et de certification, pour tous les élèves? (excluant des considérations plus générales en lien avec l'évaluation, lesquelles pourraient être reprises dans d'autres publications à vocation indicative ou avec un statut de recommandations).

**Position SPV:** Favorable

**Commentaire:** La seule condition à «favorable» est que tous les autres textes doivent avoir une valeur indicative. Selon nous, il faudrait n'avoir qu'un seul document qui règle tous les éléments d'évaluation sommative, les aspects de promotion, de certification et d'orientation.

**2.2** Dans un souci de concision, quelle est votre opinion quant à la suppression des encadrés citant le cadre légal et réglementaire dans le Cadre général de l'évaluation pour ne conserver, dans le texte, que la référence aux articles?

**Position SPV:** Défavorable

**Commentaire:** Les rappels de la loi et du règlement sont utiles. Il est proposé de les mettre à la fin de la brochure.

## 3. Système de groupes de disciplines ou à panier de disciplines

**3.1** Quelle est votre opinion quant au maintien des conditions de promotion, d'orientation et de certification selon l'organisation actuelle des groupes de disciplines?

**Position SPV:** Défavorable

**3.2** Quelle est votre opinion quant à une telle réunion des groupes II et III sous la forme d'un seul groupe de disciplines?

**Position SPV:** Défavorable

**3.3** Quelle est votre opinion quant au système de panier de la proposition 2?

**Position SPV:** Défavorable

**3.4** Quelle est votre opinion quant au système de panier de la proposition 2bis?

**Position SPV:** Défavorable

**3.5** Parmi les différentes propositions, si vous ne deviez en retenir qu'une, laquelle choisiriez-vous?

**Position SPV:** Aucune

Aucune proposition n'est satisfaisante pour la SPV. Sur le fond, elle souhaite privilégier le système «panier». Or, ni la version 2 ni la 2bis ne rencontrent un avis favorable. La SPV propose la version ci-dessous. De plus, et dans tous les cas, il doit y avoir une réflexion sur les examens (quelles branches sont soumises à examen?), sur l'OCOM (est-ce que l'OCOM doit avoir faire l'objet d'examen alors qu'il n'a que deux périodes?) et sur les sciences (une réelle analyse de l'enseignement des sciences doit être faite, ainsi que le dédoublement de certaines périodes de cette branche afin de mettre en place des TP).

**Proposition de la SPV** (ci-dessous)

Fin de 4 <sup>e</sup>	Fin de 6 <sup>e</sup>	Fin de 8 <sup>e</sup>	Fin de 9 <sup>e</sup> , 10 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup>
français mathématiques	Panier français mathématiques CE	Panier français mathématiques allemand sciences de la nature	Panier français mathématiques allemand sciences de la nature options
<b>A, AA ou LA</b>	<b>12 points et plus</b>	<b>16 points et plus</b>	<b>20 points et plus</b>
CE arts visuels musique AC&M	Total général français mathématiques allemand CE arts visuels musique AC&M	Total général français mathématiques allemand sciences de la nature anglais géographie histoire arts visuels musique AC&M	Total général français mathématiques allemand sciences de la nature options anglais géographie histoire arts visuels musique (AC&M)
<b>Pas de conditions particulières</b>	<b>28 points et plus</b>	<b>40 points et plus</b>	<b>44 (40) points et plus</b>

#### 4. Fréquence des évaluations

4.1 Quelle est votre opinion quant à une diminution du nombre de travaux significatifs (TS) telle que proposée ?

**Position SPV:** Favorable

4.2 Quelle est votre opinion quant à la suppression de la notion de travaux assimilés (TA) dans l'évaluation sommative ? (ils pourraient être maintenus dans un contexte d'évaluation formative).

**Position SPV:** Défavorable

**Commentaire:** Un rappel de la définition des TA et des TS serait judicieux.

4.3 En cas de maintien de la notion de TA, quelle est votre opinion quant au fait que le Cadre général de l'évaluation fixe des fourchettes dans lesquelles doit être compris le nombre de travaux (ETA) composant un TA ?

**Position SPV:** Favorable

4.4 Le cas échéant, dans quelles limites fixeriez-vous les nombres minimal et maximal de cette fourchette d'ETA composant un TA ?

**Position SPV:** Minimum: 3 Maximum: 10

#### 5. Programme personnalisé

5.1 Quel degré d'autonomie des établissements scolaires préconiseriez-vous en matière de programmes personnalisés ?

**Position SPV:** Faible

**Commentaire:** Quels sont les programmes personnalisés mis en place dans les établissements ? Quelles sont les meilleures pratiques ? Avant de limiter et de mettre un cadre, il est urgent de réfléchir à l'orientation et au sens que l'on veut donner au programme personnalisé.

5.2 Quelle est votre opinion quant à la fixation de règles communes à l'ensemble des établissements en termes de durée des programmes personnalisés, en référence à l'art. 104 al. 3 LEO ? (« Le programme personnalisé est régulièrement réadapté en fonction de la progression de l'élève. »)

**Position SPV:** Favorable

5.3 Dans le cas où de telles règles seraient fixées, dans quelles limites définiriez-vous le rythme de réadaptation d'un programme personnalisé ?

**Position SPV:** Tous les 6 à 12 mois

5.4 Quelle est votre opinion quant au fait que le Département produise un document-type pour la mise en place d'un programme personnalisé ?

**Position SPV:** Plutôt favorable

5.5 Dans le cas où le Département produirait un tel document, quelle est votre opinion quant au caractère de son utilisation ?

**Position SPV:** Sans opinion

**Commentaire concernant les questions 5.4 et 5.5:** Avant même de savoir s'il doit être obligatoire ou non, il faut discuter en amont du programme personnalisé et du document. Ce document doit être négocié avec les associations professionnelles.



La SPV a transmis sa position à tous ses membres le 4 décembre 2019.

5.6 Si la mise en place de programmes personnalisés devait être limitée à certaines disciplines, laquelle des propositions ci-dessous choisiriez-vous ?

**Position SPV:** Aucune limitation

5.7 Quelle est votre opinion quant au fait que l'élève qui a été durablement exempté d'une ou plusieurs disciplines au cours du degré secondaire I (excepté le français et les mathématiques) puisse obtenir le certificat de fin d'études secondaires ? (durablement = plus d'une année)

**Position SPV:** Plutôt favorable

**Commentaire:** La branche dont l'élève a été exempté doit être notifiée sur le certificat.

5.8 Si le nombre de disciplines faisant l'objet d'une exemption devait être limité pour permettre l'obtention du certificat de fin d'études secondaires, à combien de disciplines fixeriez-vous cette limite ?

**Position SPV:** 1 discipline

**Commentaire, autre proposition:** Les élèves pouvant bénéficier d'une exemption devraient être uniquement les élèves VG avec niveau 1 dans les trois branches (FRA, ALL, MATH) et les primo-arrivants.

#### 6. Devoirs à domicile

6.1 Quel degré d'autonomie des établissements scolaires préconiseriez-vous en matière de devoirs à domicile ?

**Position SPV:** Faible

6.2 Quelles durées moyennes indicatives préconiseriez-vous pour les devoirs à domicile, par cycle ou demi-cycle ? (nombre d'heures par semaine)

**Position SPV:**

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années: Max. 1h par semaine

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années: Max. 2h par semaine

7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années: Max. 3h par semaine

9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années: Max. 4h par semaine

Rac1, Rac2: Max. 4h par semaine

Le Comité cantonal de la SPV



# IL NE FAUT PAS METTRE TOUS LES ŒUFS DANS LE MÊME PANIER

**Le lapin de Pâques a pris de l'avance cette année, avec un panier garni de questions sur la manière dont nous évaluons nos élèves... et davantage. En effet, le Département a mis en consultation un vaste éventail de questions autour du Cadre général de l'évaluation et d'autres thèmes plus ou moins liés à la certification des élèves. Malgré les limites de l'approche, la Société pédagogique vaudoise a choisi d'apporter sa réponse à ces interrogations importantes.**

Ce cadeau a même failli être amené par le Père Noël. Mais la SPV, notamment, est intervenue auprès du Département en faveur d'une prolongation du délai de réponse initialement prévu, qui n'aurait permis qu'une consultation de façade auprès des associations professionnelles et, nouveauté notable, des conférences des maîtres. Le Département a donc prolongé le délai de consultation et de réflexion jusqu'à fin janvier 2020.

Et de la réflexion il en faudra, compte tenu du mélange de sujets aussi variés que le poids des différentes branches dans la promotion et la certification, le traitement des travaux assimilés, le futur des programmes personnalisés et les devoirs à domicile.

La SPV demande qu'une réflexion soit

menée à la fois autour du Cadre général de l'évaluation et des autres sujets figurant dans le questionnaire depuis belle lurette. Visiblement le Département partage nos préoccupations, ce qui est une bonne nouvelle. Si le questionnaire permet de s'exprimer sur certains éléments, il oriente fortement les réponses, lie des sujets qui devraient être séparés et omet des questions pourtant directement en lien avec les sujets traités.

Ainsi, la proposition d'introduire des «paniers», principe que le Comité cantonal salue, se trouve inextricablement lié à une redistribution des disciplines entre ces différents paniers/groupes. Par exemple, si l'on souhaite se prononcer en faveur des paniers proposés, il n'y a pas d'autre choix que d'accepter que les connaissances de l'environnement et les sciences de la nature quittent le panier

fondamental et que l'anglais en revanche y entre (pour le degré secondaire). Certes, l'argument que cette dernière discipline est dotée de plus de périodes dans la grille horaire et soumise à examen peut être avancé. Mais n'est-ce pas mettre la charrue avant les bœufs ?

N'est-il pas plus judicieux de se demander quelles branches doivent être considérées comme fondamentales (et quelles branches comme non fondamentales) par rapport à l'objectif d'éduquer nos élèves à devenir des citoyens critiques et responsables ?

Les adaptations proposées dans les solutions «paniers» ne répondent pas à cette interrogation de base. Comment justifier le fait que le panier fondamental contienne les options, qui sont par définition des branches non obligatoires pour tous les élèves ? On se rend aisément compte que cette question dépasse rapidement le cadre de la consultation actuelle.

Le poids des notes dans la promotion et la certification, ainsi que la dotation dans la grille horaire et les branches soumises à examen devraient découler d'une réflexion globale autour des branches fondamentales, et non pas l'inverse.

Doit-on verser le bébé avec l'eau du bain pour autant ? Ceci reviendrait à laisser la parole et le choix aux autres. Le Comité cantonal a donc choisi (voir la position de la SPV aux pages 2-3) le pragmatisme en consultant ses associations et en prenant position pour permettre, on peut l'espérer, un premier pas dans la bonne direction. En ce qui concerne l'introduction des «paniers», n'étant pas satisfait avec les propositions avancées, le Comité cantonal propose sa propre version dans les limites du cadre actuel, tout en sachant qu'une réflexion globale devra être menée afin d'arriver à une pondération cohérente entre les différentes disciplines, et ceci aux niveaux horaire, promotion et certification.

Même avec le délai prolongé, ces lignes parviennent trop tard pour nourrir la discussion autour de la consultation en cours. Mais la SPV veillera à ce que la réflexion autour de ces sujets primordiaux continue et que nous puissions poser nos propres œufs dans le prochain panier.

Yves Utiger, membre du CC SPV



# PROFS EN TRANSITION

Alors que l'année 2019 a vu plusieurs mouvements sociaux dont des manifestations et grèves en lien avec le climat, *Majuscules* publiera des articles qui traiteront d'une manière ou d'une autre la question de l'urgence climatique.



**P**our ce premier numéro, *Majuscules* a décidé de mettre un coup de projecteur sur un site qui propose des ressources pédagogiques ou des projets en lien avec l'environnement afin d'agir vers une pédagogie écoresponsable, solidaire et citoyenne (<https://profsentransition.com>). Voici en quelques lignes comment la plateforme se présente. À visiter et à partager, voire en discuter avec les collègues !

« Cher(e)s acteurs de l'éducation, enseignants, formateurs, éducateurs, animateurs, etc. de tout pays, région, cycle, discipline, si vous aussi vous considérez qu'il est de notre devoir d'œuvrer pour éveiller les consciences de nos élèves aux défis écologiques qu'ils rencontreront demain (respect de l'environnement, gestion de nos ressources et des déchets générés, maîtrise des énergies, transition écologique, compréhension des enjeux sociétaux...), ce blog et le groupe Facebook "Profs en transition" sont faits pour vous !

Victor Hugo disait que les enseignants étaient les jardiniers de l'esprit et, à l'heure où les sociétés humaines sont confrontées à un enjeu climatique sans précédent, l'idée du prof semeur de graines, durables, citoyennes et responsables, devient une évidence !

Sur #Profs en transition, nous sommes convaincus que cette transition éducative ne peut se faire qu'en développant la coopération et la co-éducation. Nous avons toujours eu cette volonté forte de fédérer l'ensemble des acteurs de l'éducation afin chacun puisse contribuer à bâtir des projets éducatifs renforçant la coopération et la co-éducation.

Tous sont ici libres de discuter, proposer, débattre de façon constructive et bienveillante, pour élargir nos réflexions, proposer des activités, des séances et mutualiser nos ressources. Par cette pédagogie réflexive et pratique nous co-construisons chaque jour ensemble un socle pédagogique nouveau qui nous permet d'agir quotidiennement dans nos classes !

Cet espace pédagogique collaboratif permet également à l'ensemble de la communauté éducative de s'enrichir de nouvelles compétences, de nouveaux savoirs, pour nous former et former nos élèves à une résilience collective et transmettre une nouvelle culture.

De façon apaisante, sans aucun dogme pédagogique et dans le respect de nos instructions officielles, nous utilisons notre liberté pédagogique afin d'orienter nos actions dans le sens d'une transition écologique, émancipatrice et génératrice d'espoir lucide pour les générations à venir ! »

GD / [profsentransition.com](https://profsentransition.com)

## Composteur à l'école

Un composteur, c'est un bac (en bois ou en plastique) où l'on jette tous les déchets organiques. Grâce au travail des micro-organismes et des « petites bêtes », tous ces déchets se transforment, en quelques semaines, en compost, un engrais totalement naturel. Le composteur, c'est donc

une boîte magique : on y met des déchets et on en ressort de l'engrais.

Oui, d'accord, mais quel rapport entre l'école et le compost ? Pourquoi certains enseignants et/ou animateurs prennent-ils le temps de mettre ce dispositif en place ? Quels bénéfices en tirent-ils pour les apprentissages ? Quels en sont les apports pédagogiques ? Outre le travail scientifique sur les déchets et la faune du compost, la mise en place d'un composteur est l'occasion d'interroger les élèves sur le gaspillage

alimentaire et de mettre en œuvre une vraie démarche collective de projet, les incitant à une transition écologique et sociale.

Concrètement, comment installer et entretenir ce composteur ? Et comment faire quand on manque d'espace ?

Les Profs en Transition partagent leurs expériences sur <https://profsentransition.com/un-composteur-a-lecole/>.

GD / [profsentransition.com](https://profsentransition.com)

# LES DISCIPLINES DITES NON LINGUISTIQUES EN STRUCTURE D'ACCUEIL

«Toute la vie de la classe, du matin à la fin de la journée, offre des occasions de développer les aptitudes linguistiques des enfants; le bricolage, la gymnastique, la promenade et même le simple jeu fournissent autant d'occasions de stimuler la communication et l'interaction et d'enrichir les compétences orales des enfants. Pour les compétences en compréhension de l'oral comme pour les trois autres, la règle est de travailler la langue toute la journée!»<sup>1</sup>

## La langue est partout

L'acquisition du français pour les élèves allophones est un prérequis indispensable et incontournable à leurs apprentissages futurs. Ainsi, «dès leur admission à l'école, les élèves allophones bénéficient selon leurs besoins de mesures visant l'acquisition des bases linguistiques et culturelles utiles à leurs apprentissages scolaires et à leur intégration sociale» (al. 1 art. 102 LEO). Par le passé, l'Association vaudoise des enseignants en structure d'accueil (AVESAC) s'est battue pour que les classes d'accueil disposent d'une grille horaire comparable à celle des classes régulières. Consciente que l'apprentissage du français ne se cantonne pas uniquement aux

périodes de français prescrites, elle souhaitait initialement que le français langue seconde soit inscrit de manière transversale dans toutes les disciplines (comme c'est le cas pour les MITIC).

Dans le but d'aborder ces questions, le mercredi 13 novembre 2019, l'AVESAC a organisé une demi-journée de formation continue consacrée à l'enseignement des disciplines dites «non linguistiques» en structure d'accueil. Directeur de l'École de langue et de civilisation françaises à l'Université de Genève, Laurent Gajo a ouvert la séance par une conférence passionnante durant laquelle il a exposé les enjeux majeurs concernant les différentes disciplines dites non

linguistiques en classe d'accueil. Pour lui, une des particularités de la classe d'accueil est que l'enseignement de la langue de scolarisation (ici le français) implique nécessairement une réflexion sur le plurilinguisme. En interrogeant l'origine de certaines notions en français, l'enseignant peut facilement tisser des liens avec certaines des langues des élèves. Par exemple, lors d'un cours de mathématiques, nous pourrions aisément questionner les élèves sur le lien entre le mot «chiffre» en français et son origine arabe ص ر ف [*zifir*] signifiant «vide» et le mot «zéro» issu de l'italien *zefiro* à *zero* et du latin médiéval *cifra*. Dès lors, quels liens les élèves pourraient-ils faire entre «chiffre», «vide» et «zéro»?



Irène Da Cunha présente les productions en arts visuels des élèves d'accueil de l'EdT.



Dessin d'élève réalisé en arts visuels.

## IMPRESSUM

### Rédaction

Société pédagogique vaudoise  
Ch. des Allinges 2  
1006 Lausanne

Contact [info@spv-vd.ch](mailto:info@spv-vd.ch)

021 617 65 59

Rédacteur en chef Gregory Durand

Photographies [Profsentransition.com](http://Profsentransition.com),  
DFJC, Mónica Coelho, Payot, DR

## Ont participé au numéro

Comité cantonal SPV, Mónica Coelho, Gregory Durand, Yves Froidevaux, [profsentransition.com](http://profsentransition.com)

Maquette, mise en page Tassilo

Correction Corinne Grandjean

Impression Print Riviera, Vevey

Tirage 2600 exemplaires

Certains concepts mathématiques deviennent obscurs en français alors qu'ils sont extrêmement clairs dans une autre langue (*Winkelhalbierend* vs bissectrice). Pour certains élèves, allophones ou non, certains concepts peuvent être difficiles à saisir non pas à cause du concept lui-même mais en raison d'un manque de précision du vocabulaire d'une langue encore en construction. Si certains élèves ont tant de difficultés avec l'histoire, ne faudrait-il pas s'assurer tout d'abord de la compréhension des termes employés? Peut-être qu'il ne s'agit que d'un problème de «langue de spécialité».<sup>2</sup>

Dans un deuxième temps, trois enseignants de disciplines dites non linguistiques (éducation physique, arts visuels

et mathématiques) ont pu partager leur riche expérience. À tour de rôle, ils se sont exprimés sur le rôle de leur discipline dans la formation des jeunes, ses spécificités et la place consacrée aux autres langues parlées des élèves dans une dimension interculturelle. Ils ont également fait part de certaines des difficultés liées à la barrière de la langue dans un premier temps et au renoncement à certaines activités sportives pour des raisons de sécurité (par exemple natation).

Pour terminer, nous tenons à souligner la contribution très importante de ces enseignants lors des conseils de classe car ils apportent très souvent un autre regard et décrivent d'autres compétences (parfois insoupçonnées de l'enseignant

de FLS) que les élèves développent dans leur discipline. Leur point de vue peut se révéler très pertinent lors de questions cruciales comme celles liées à l'orientation par exemple.

Mónica Coelho, pour le comité de l'AVESAC

<sup>1</sup> Verhest et al. (2009). *Vers un cadre européen pour l'apprentissage précoce d'une langue seconde*. Conseil de l'Europe, éd. Nederlandse Taalunie. p. 17  
<https://www.coe.int/en/web/platform-plurilingual-intercultural-language-education/languages-of-schooling>

<sup>2</sup> On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier. En fait, la terminologie, à l'origine de ce concept, se satisfait très généralement de relever les notions et les termes considérés comme propres à ce domaine. Sous cet angle, il y a donc abus à parler de langue de spécialité, et vocabulaire spécialisé convient mieux. Dubois, J. et coll. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, p. 440.

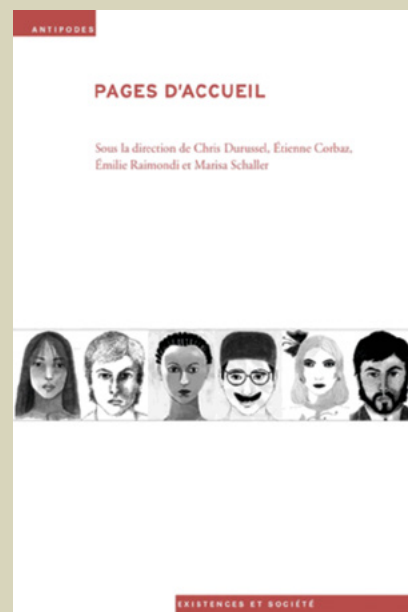
## Lecture recommandée

Résumé : Pages d'accueil rend compte des vingt ans d'existence des classes d'accueil de la scolarité post-obligatoire du canton de Vaud. L'objectif de ces classes est l'accompagnement de jeunes migrants entre leur arrivée en Suisse et la suite de leur parcours de vie, scolaire ou professionnel. Les textes des personnes qui travaillent dans cette école – enseignants, psychologues, infirmière, assistante sociale, secrétaire et doyen – sont accompagnés d'articles de personnes extérieures – anthropologue, géographe, juristes, pédopsychiatre, responsables politiques et institutionnels.

Vision de l'accueil, vision de l'enseignement et de l'orientation sont ainsi complétées par une mise en perspective sociale, historique et politique de ce travail et de la question de la migration. Des récits biographiques, écrits par des élèves qui ont traversé les différentes époques de cette école, jalonnent l'ouvrage et apportent des témoignages essentiels. GD

### Pages d'accueil

*Vingt ans de classes d'accueil post-obligatoires dans le canton de Vaud*  
Chris Durussel, Étienne Corbaz, Émilie Raimondi, Marisa Schaller  
Collectif, Éditeur Antipodes, septembre 2012, 333 pages



### BRÈVE



## Air dans les classes

Alors que l'opération de la SPV «Qualité de l'air en classe» rencontre un véritable succès, une collègue qui a testé un appareil de mesure durant une semaine partage son expérience :

«C'était incroyable de faire ces analyses. Et sur le tableau on le voit, le premier jour, j'ai travaillé comme d'habitude les fenêtres fermées jusqu'à la récréation. Mais avec les résultats, j'ai changé. J'ai laissé une fenêtre en imposte. Et quand il fera froid, je vais mettre une alerte pour aérer chaque 45 min. Car c'est à partir de là que l'air est saturé. Merci beaucoup de nous permettre de faire ces analyses, et j'en parlerai bien sûr aux collègues.»

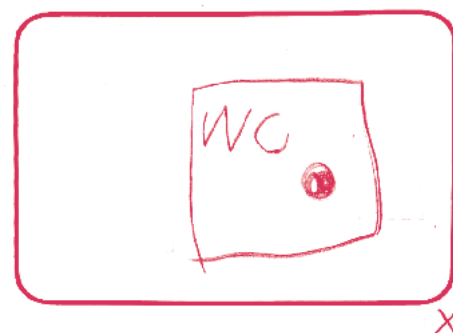
Tabea Koller

Plus d'informations et réservation de l'appareil de mesure sur le site de la SPV.

GD

### L'ÉCHO DES CLASSES

## Dessine un chiot







SAMEDI 7 MARS

## AG Rythmique- Vaud

MERCREDI 25 MARS 2020

## AG AVEP2

MERCREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020

## AG AVEP1

MERCREDI 8 AVRIL 2020

## AG AVESAC

MERCREDI 29 AVRIL 2020

## Forum SPV

MERCREDI 13 MAI 2020

## AG AVEAC

JEUDI 4 JUIN 2020

## AD SPV

# BIENVENUE EN 2020!



**Tout en profitant du présent article pour vous adresser tous les vœux de la SPV pour 2020, nous nous proposons de faire un bref portrait statutaire et syndical de la nouvelle année qui se dessine.**

**S**ous réserve d'une prochaine décision positive du Grand Conseil vaudois, le congé paternité pour les employés de l'État de Vaud passera progressivement à 20 jours d'ici 2022 (10 jours en 2020). Cette décision ne peut que réjouir la SPV qui avait décidé, à l'occasion de son Assemblée des délégué-e-s du 31 mai 2018 à Lausanne, de soutenir unanimement l'initiative fédérale qui visait le même objectif.

En ce qui concerne les salaires 2020, en raison de l'absence de l'évolution positive de l'indice des prix à la consommation en Suisse (-0.3 en octobre 2019), aucune indexation ne sera versée en début 2020 pour les collaborateurs de l'Etat. Par contre, l'annuité sera servie pour toutes les personnes qui ont travaillé au moins 6 mois à l'État en 2019 et qui avaient un échelon salarial inférieur à 26. En outre, à la suite de l'acceptation par le peuple de la « Réforme fiscale et du financement de l'AVS » (RFFA) en mai 2019, la cotisation

à l'AVS va augmenter de 0.3% (0.15% à la charge des employé-e-s). En conséquence, les collègues qui ne bénéficient pas d'une annuité verront malheureusement leur salaire net diminuer légèrement au 1er janvier 2020.

Dans le domaine des assurances sociales, le Conseil fédéral a récemment soumis à consultation le compromis adopté par les partenaires sociaux sur le 2<sup>e</sup> pilier. Cette proposition introduit pour la première fois un début de solidarité dans la LPP. À ce jour, il n'est pas encore clair si une telle mesure s'appliquera à la CPEV.

Enfin au plan cantonal, outre le fait que tous les assuré-e-s et pensionné-e-s de la CPEV devront élire leurs délégué-e-s d'ici l'été, il est à relever que notre faîtière, la Fédération des Sociétés de fonctionnaires et du parapublic vaudois (la FSF), fêtera ses 100 ans en 2020!

Yves Froidevaux